

GUILLEMOT CORPORATION
Société anonyme au capital de 11 309 359,60 euros
Siège social : 2 rue du Chêne Héleuc, 56910 Carentoir
414 196 758 R.C.S. VANNES

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS
VISES A L'ARTICLE R.225-83 DU CODE DE COMMERCE ¹

Avertissement : Les documents et renseignements sont disponibles sur le site Internet de la société www.guillemot.com sous la rubrique « Assemblées générales » dont le chemin d'accès est le suivant : Informations Financières-Réglémentées/Année en cours. Depuis le 16 février 2026, la société n'est plus tenue de procéder à l'envoi de ces documents et renseignements avant la réunion de l'assemblée générale et à ses frais si ces documents et renseignements sont publiés sur son site internet.

Je soussigné(e)

Nom (ou dénomination sociale) | _____ |

Prénom (ou forme juridique) | _____ |

Demeurant (ou siège social) | _____ |

Propriétaire de | _____ | actions² de la société GUILLEMOT CORPORATION S.A.,
demande que me soient adressés les documents et renseignements visés à l'article R.225-83
du code de commerce relatifs à l'assemblée générale mixte des actionnaires qui aura lieu le
4 juin 2026.

Fait à | _____ |

Le | _____ |

Signature :

| _____ |

Note : Conformément à l'article R.225-88 du code de commerce, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures, l'envoi de l'ensemble des documents et renseignements visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du code de commerce.

¹ A retourner à Guillemot Corporation S.A., Service Juridique, BP2, 56204 La Gacilly Cedex ou à adresser à ag2026@guillemot.fr

² Les actionnaires propriétaires de titres au porteur doivent, afin de justifier de leur qualité d'actionnaire, annexer à la présente demande une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L.211-3 du code de monétaire et financier.